**LES RESERVES**

**EXEMPLES DE REDACTION DES RESERVES**

1. **Rappels :**

- Pour les rencontres de catégories Jeunes, jusqu’aux 18 ans et 16 ans F inclus,
c’est le dirigeant licencié responsable, et non le Capitaine, qui signe
obligatoirement les réserves : « Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), dirigeant de (Nom du Club), porte des réserves… »

- Vérifiez que les réserves déposées sont contresignées par l’arbitre et le Capitaine/dirigeant adverse compétent.

- Reportez-vous aux Règlements Généraux de la F.F.F pour :

\* CONFIRMER vos réserves d’avant-match : article 186 des RG de la FFF.
\* Formuler des RECLAMATIONS d’après-match : article 187.1 des RG de la FFF.
\* Formuler une EVOCATION en l’absence de réserves préalables : article 187.2 des RG de la FFF.

- Si les réserves concernent la “totalité” des joueurs, il suffit d’inscrire :
« Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine/dirigeant de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match de toute l’équipe de (Nom de Club)» suivi de la motivation (voir II. Exemples de réserve).

N’inscrivez aucun nom !

Attention : il suffit qu'un seul des joueurs inscrits présente une licence pour que les réserves soient obligatoirement nominales pour les autres.

**II. Exemples de réserves :**

JOUEUR SANS LICENCE :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, référence de la pièce présentée), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur ne présente pas de licence.

JOUEUR SANS LICENCE, NI PIECE D’IDENTITE :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur ne présente pas de licence, ni de pièce d’identité quelconque. Il n’a de ce fait pas le droit de prendre part au match.

JOUEUR SANS LICENCE, AVEC PIECE D’IDENTITE SANS PHOTO :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, référence de la pièce présentée), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Ce joueur, sans licence ni pièce d’identité avec photo, ne présente que (une carte de Ss ou autre n°) démunie de photographie. Cette pièce étant insuffisante pour justifier son identité et sa qualification, il n’a donc pas le droit de figurer sur la feuille de match.

JOUEUR SANS LICENCE NI CERTIFICAT MEDICAL :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, référence de la pièce présentée), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Ce joueur qui présente une pièce officielle d’identité (n° de la pièce d’identité), sans licence ni certificat médical n’a de ce fait pas le droit de figurer sur la feuille de match.

JOUEUR SANS LICENCE REFUSANT DE SE DESSAISIR AUPRES DE L’ARBITE DE LA PIECE D’IDENTITE NON OFFICIELLE PRODUITE :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur, qui ne présente ni licence ni pièce officielle d’identité, refuse de laisser à la disposition de l’arbitre le document qu’il présente pour justifier de son identité. Il n’a donc pas le droit de figurer sur la feuille de match.

CERTIFICAT MEDICAL :

\* Rappel : conformément à l’article 72.3 des R.G de la F.F.F, la Commission compétente peut décider qu’elle dispose de présomptions suffisantes pour estimer remplie l’obligation de présentation d’un certificat médical.

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : La licence de ce joueur ne comporte pas (selon les cas : la date, le nom, la signature et/ou le cachet du médecin).

DELAI DE QUALIFICATION :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur ne présente pas les dix jours règlementaires de qualification.

MATCH A REJOUER, QUALIFICATION DES JOUEURS :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur était en état de suspension lors de la rencontre du (date) effectivement jouée et donnée à rejouer ce jour. Il ne peut donc participer à la rencontre en application de l’article 226.2 des R.G de la F.F.F.

JOUEUR LICENCIE APRES LE 31 JANVIER :

\* Rappel : Ne sont pas concernés par cette interdiction les joueurs bénéficiant des dispositions de l’article 152.3 des R.G de la F.F.F et de l’article 19 du Règlement d’Administration Générale de la Ligue de la Méditerranée.

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur, dont la licence a été enregistrée après le 31 janvier (année en cours), ne peut prendre part à aucune compétition officielle.

PARTICIPATION A DEUX RENCONTRES EN MOINS DE 48 HEURES :

\* Rappel : Ont le droit de jouer deux rencontres en moins de 48 heures les joueurs se trouvant dans l’une des situations prévues à l’article 151.1 a), b), c), d) et e) des R.G de la F.F.F.

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur ayant disputé hier une rencontre officielle avec son club, n’a pas le droit de jouer ce jour-ci, puisque l’article 151 des R.G de la F.F.F interdit de disputer plus d’une rencontre au cours de deux jours consécutifs.

PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE DE PLUS DE TROIS EQUIPIERS AYANT DISPUTE PLUS DE DIX MATCHS EN EQUIPES SUPERIEURES :

\* Rappel : La réserve doit viser au moins quatre joueurs adverses.
Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match des joueurs (Noms, Prénoms, N° de licence), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Participation au cours des cinq dernières journées de Championnat de plus de trois joueurs ayant effectivement joué tout ou partie de plus de dix rencontres en équipe supérieure.

PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE LORSQUE L’EQUIPE SUPERIEURE NE JOUE PAS :

\* Rappel : Ne sont pas concernés par cette interdiction les joueurs visés à l’article 151.1 c) et d) des R.G de la F.F.F.

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du (ou des) joueur(s) (Nom(s), Prénom(s), N° de licence), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Ce(s) joueur(s), qui a (ont) participé lors de la dernière rencontre officielle de l’équipe supérieure de son (leur) club, ne peut (peuvent) être incorporé(s) en équipe inférieure et participer à la présente rencontre, l’équipe supérieure ne jouant pas ce
jour-ci ou dans les 24 heures.

PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE LORSQUE L’EQUIPE SUPERIEURE EVOLUE EN CHAMPIONNAT NATIONAL :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du (ou des) joueur(s) (Nom(s), Prénom(s), N° de licence), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Ce(s) joueur(s), qui a (ont) participé lors de l’avant dernière rencontre (ou la dernière rencontre) des matchs retour de l’équipe supérieure de son (leur) club évoluant en Championnat National (ou à une rencontre officielle de Compétition Nationales se déroulant à l’une de ces dates), ne peut (peuvent) participer ce jour à
une rencontre de Championnat Régional.

FONCTION OFFICIELLE EXERCEE MALGRE UNE SUSPENSION :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du dirigeant (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce dirigeant étant suspendu, il ne peut exercer aucune fonction officielle lors de cette rencontre.

JOUEUR SUSPENDU VENANT D’UNE AUTRE LIGUE :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur muté en cours de saison est sous le coup d’une suspension ferme, non purgée à ce jour, émanant d’une autre Ligue. Il n’a donc pas le droit de disputer le match.

INFRACTION AUX STATUTS DE L’ARBITRAGE :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du (ou des) joueur(s) (Nom(s), Prénom(s), N° de licence), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Ce(s) joueur(s), titulaire(s) cette saison d’une licence « mutation », n’a (n’ont) pas le droit de participer au match du fait que le club se trouve en infraction avec le statut de l’arbitrage depuis (nombre) saison(s).

JOUEUR AYANT PARTICIPE A UN MATCH POUR UN AUTRE CLUB

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du (ou des) joueur(s) (Nom(s), Prénom(s), N° de licence), appartenant à (Nom de Club).

Motif : Ce(s) joueur(s) a (ont) participé à un match pour un autre club (Nom du club)
de DH (D.H.R dans la même poule) au cours de la saison. Il ne peut donc prendre
part à la rencontre.

CONTESTATION DE MUTATION POUR CHANGEMENT DE RESIDENCE :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur (Nom, Prénom, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ce joueur a obtenu après le 31 janvier une licence « mutation » pour changement de résidence alors qu’il est toujours, en réalité, domicilié à (adresse). Cette licence ayant été obtenue par fraude, sa qualification est irrégulière et sa licence ne lui permet donc pas de jouer.
OU
Motif : Ce joueur a obtenu après le 31 janvier une licence « mutation » pour changement de résidence alors que son nouveau domicile, situé à (adresse), se trouve à une distance inférieure à 100 km de son ancien domicile situé à (adresse). Sa qualification est donc irrégulière et sa licence ne lui permet pas de jouer.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES :

Je soussigné, (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du Club), porte des réserves sur la participation au match des joueurs (Noms, Prénoms, N° de licence), appartenant à (Nom du Club).

Motif : Ces (nombres) joueurs sont titulaires d’une licence frappée du cachet mutation, alors que le règlement limite à six la participation des joueurs mutés.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES HORS PERIODE NORMALE :

Je soussigné (Nom, Prénom, N° de licence), Capitaine de (Nom du club) porte des réserves sur la participation au match des joueurs de (Club, Suivi des Noms, Prénoms et N° de licence).
Motif : Ces (Nombres) joueurs titulaires d’une licence frappée du cachet mutation ont mutés hors période normale alors que le règlement limite à deux leur participation.